



CONSEIL D'ADMINISTRATION DIMANCHE 5 NOVEMBRE 2017 COMPTE-RENDU

Le Président souhaite la bienvenue aux personnes présentes à ce premier Conseil d'Administration public et se réjouit que la salle soit pleine. Ils remercient également les personnes venues préalablement à ce CA participer aux "Rencontres Pêche" qui ont permis de sauver plusieurs centaines de poissons réfugiés dans des flaques suite à la récente décrue du Lez et ce de manière totalement improvisée. Ces présences démontrent les bienfaits de la communication mise en place.

Présentation des membres, signature des feuilles de présence, et un petit rappel sur les obligations de réunions de l'association. Rappel aussi sur le fonctionnement du CA et sur la volonté de ce dernier de garder "ouvert" les réunions à toutes personnes intéressées.

Points prioritaires

Nous notons des retards sur la publication des comptes rendus des précédentes réunions du CA, dû au fait qu'il n'y avait pas de secrétaire actif. Le CA approuve la démission de Monsieur Nicolas MARTINEZ de ses fonctions. Ce dernier vogue dorénavant vers des horizons Aveyronnais et nous lui souhaitons le meilleur pour lui et sa famille. Nicolas MARTINEZ était secrétaire élu au sein de l'association.

La CA approuve également la démission de Monsieur Vincent LOPEZ de sa fonction de Vice-Président et de Responsable de la commission communication dû à ses nouvelles responsabilités professionnelles. Le CA acte qu'une nouvelle élection, en son sein, pour la vice-présidence, sera prochainement réalisée.

Le Président se propose pour reprendre la responsabilité de la Commission Communication par intérim et en appelle aux bonnes volontés, au sein du CA et au delà, pour assurer cette responsabilité. Le Président rappelle l'importance majeure de cette commission.

Le Président, après en avoir discuté avec l'intéressé, propose que Monsieur Bernard DEBLOISE, assure le secrétariat par intérim jusqu'à l'élection d'un nouveau secrétaire. Cette proposition est adoptée à l'unanimité. Une délégation de secrétariat sera donc transmise à Monsieur Bernard DEBLOISE afin qu'il puisse oeuvrer pleinement dans cette tâche. Il est noté que Monsieur Bernard DEBLOISE ne peut pas voter au sein du CA.

Le Point "Membres"

A ce jour, l'AAPPMA compte 2017 membres, nous sommes donc une des plus grosses associations de Montpellier. Nous gagnons en notoriété par nos actions mais également en "écoute" auprès des instances politique par le nombre importants de nos membres. Nous sommes aussi une des plus anciennes associations de Montpellier.

Un point est fait sur la vente des cartes et les statistiques associées. 11% d'augmentation des membres de 2016 à 2017 montre non seulement l'efficacité des gardes pêches mais également une part importante d'adhésion des pêcheurs à nos actions et notre fonctionnement.

Certains membres demandent quels sont nos dépositaires : Décathlon Odysseum, Décathlon Saint Jean de Védas, Ediloisirs et Cabesto.

Le Président a rencontré le 2000ème adhérent, à qui nous offrons sa carte de pêche 2017. Un article sera d'ailleurs réalisé sur notre blog et dans la presse locale. Cette personne est un jeune pêcheur prénommé Arno. Les quatre autres tirages au sort (1 par catégorie) seront effectués lors du prochain CA, au mois de décembre.

Le Point "Administratif et Financier"

Point sur les subventions : nous avons fait une demande de subvention de 2500 € à la Ville de Montpellier dans le cadre des activités de l'Ecole de l'Eau et de la Pêche, et il nous a été octroyé 2400€ et versé 2365€... Nous tâcherons d'élucider ce mystère.

Une autre demande de subvention de fonctionnement de 500€ auprès du Conseil Général de l'Hérault est en cours d'étude.

Parallèlement les demandes pour l'année 2018 ont été effectuées.

La région Occitanie organisait un "Trophée Pêche Durable" auquel nous avons participé. Nous avons toutes nos chances et sommes en attente d'une réponse.

Le Président nous informe qu'une subvention de la Fédération de Pêche de l'Hérault (FD34) de 1500 € a été actée en CA de la FD34 pour l'exercice 2017. Nous attendons son versement.

L'ensemble des factures émises sont à ce jour payées hormis une facture destinée à la FD34 concernant la réalisation des panneaux d'information.

Nous prévoyons la remise complète de la comptabilité close de l'exercice 2017 aux vérificateurs aux comptes pour le 10 janvier 2018.

Nous prévoyons une Assemblée Générale Ordinaire fin janvier, début février. Reste à définir une date et un lieu.

Une réflexion est ouverte sur le nom "Les Chevaliers de la Gaule" et sa pertinence dans notre temps. Nous rappelons l'ancienneté de ce nom (1904), les réactions variées à son écoute. Une personne présente rappelle que la pertinence d'un propos dépasse généralement le caractère humoristique de son introduction.

Le Point "Garderie"

Onze gardes pêches sont actuellement commissionné par le Président pour la surveillance des berges conventionnées. Le Président propose de faire un point sur la garderie à la fin du premier semestre 2018 afin d'évaluer la pertinence d'un recrutement supplémentaire. Il rappelle aussi un point important, le numéro de téléphone de la garderie pour les urgences pollutions.

Le Point "Protection du Milieu Aquatique"

Lutte contre les pollutions. Rappel sur l'avant dernière pollution du Lez et les dysfonctionnements rencontrés lors du traitement de ce problème par les services de l'Etat. Le Président rappelle nos missions statutaires et l'importance de ces dernières pour la Protection des Milieux Aquatiques. Notre implication dans ce domaine est prioritaire.

Le Président est allé rencontré Monsieur Patrick BERREBI, directeur de recherche au CNRS et spécialiste de l'évolution des poissons. Cette rencontre, au travers des informations, des explications et des conseils transmis, nous conforte de manière forte dans la pertinence de la mise en place de la gestion patrimoniale que nous avons initié en 2016.

Après de nombreuses réflexions et observations de terrain, nous notons que la mise en place de frayères artificielles serait d'un impact extrêmement faible sur le milieu vu la présence de nombreuses zones propices à la reproduction reconstituées depuis les crues centennales de 2014. Nous orientons les projets de dynamisation des populations vers la création de frayères naturelles en collaboration avec les propriétaires fonciers et la mise en place de réserves temporaires et tournantes. L'année 2018 devra être consacrée à l'étude précise de tous les secteurs du Lez et de la Mosson propice à ses projets.

Monsieur Hoël GRENIER, hydrobiologiste, membre du CA, a réalisée une étude de synthèse bibliographique sur le silure qui sera prochainement publiée par notre AAPPMA. Cette étude, relue par Patrick BERREBI, inaugure le premier d'une longue série d'articles scientifiques publiés par nos soins.

Quatre seuils, au niveau de l'Hôtel de Région, sur le Lez, vont être aménagés par des passes à anguilles. Le CA actuel regrette de ne pas avoir été présent lors des phases d'études de ces aménagements. En effet, ces travaux auraient pu intégrer une meilleure continuité écologique ou, à minima, permettre la circulation de toutes les espèces. Le Président rappelle que les objectifs de rétablissement de la continuité écologique sont prioritaires dans nos projets.

Le Président nous présente deux devis de formations proposées aux membres de l'AAPPMA concernant la connaissance et la compréhension des paramètres physico-chimiques de l'eau. Le CA demande que ces devis soient complétés par des propositions d'équipements en matériel aptes à mesurer ces paramètres et que la formation proposée intègre l'utilisation de ce matériel.

Point "Ecole de l'Eau et de la Pêche"

Présentation du bilan financier de l'école de pêche. Ce bilan est positif (de 40 euros) mais demeure fragile. Un appel est fait aux bonnes volontés pour renforcer l'encadrement de cette activité. Le Président rappelle que 440 membres de l'association ont moins de 18 ans.

Point "Concours"

Nos concours se sont globalement bien passés mais nous notons une baisse significative de fréquentation. Nous reprendrons la communication ainsi qu'un meilleur choix de dates pour les concours 2018. Nous votons à l'unanimité les projets de concours suivants pour 2018 :

- Un enduro carpe vers le mois d'avril.
- Un concours coup au printemps.
- La Montpellier Fishing Cup au mois de juillet.
- L'Hérault Float Tour en septembre
- L'américaine (pêche au coup) en octobre.

Les concours de pêche au coup seront co-organisés avec le Team Fish Stick. Cependant, nous nous réservons la possibilité de reprendre à notre seul compte ces organisations en cas de difficultés dans la co-organisation.

Point "Logistique"

Devant l'augmentation et la disparité des lieux de stockage du matériel de l'AAPPMA nous votons à l'unanimité la recherche l'un local pouvant accueillir l'ensemble du matériel. Nous regrouperons dans ce lieu, l'ensemble des actifs de l'AAPPMA : barque, barnums, bassin pédagogique, matériel de l'Ecole, etc. Le coût de location demeure à voter, éventuellement par voie électronique.

Point "Promotion du Loisirs Pêche"

Nous enverrons un sondage à l'ensemble des membres de l'AAPPMA pour recueillir leurs souhaits concernant les thématiques prioritaires des journées découvertes de 2018. Nous fixerons les dates en fonction des thèmes retenus.

Le Président clos la séance, en remerciant toutes les personnes présentes à ce Conseil d'Administration et invite les personnes absentes à prendre part à la vie de leur AAPPMA.

Pour le Conseil d'Administration,
Bernard DEBLOISE, secrétaire délégué.